



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**MAIRIE DE CONTES**

**Décision n° 2025 12 18**

OBJET :

**Recensement des voies communales**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi trois décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, Mmes Elodie Loretz, Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, M. Christophe Céragliari et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Alain Michellis, Mmes Martine Abellan, Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Michel Caruso et Mme Edwige Alunni.

Etaient excusés : M. Armand Gasiglia et Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux articles L 2121-30 et R. 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil a adopté, par délibération n° 2024 12 18 du 11 décembre 2024, la liste faisant état de l'appellation de toutes les voies publiques et privées ouvertes à la circulation de la commune.

Il propose au conseil d'apporter des corrections à cette liste portant sur les coordonnées GPS ou l'appellation de certaines voies, telles que figurant sur le tableau en annexe et précisée ci-dessous :

- Création d'une nouvelle appellation de voie avec coordonnées GPS : Chemin du Tuarts sud
- Suppression de noms de voie : chemin de Las Ayas Soubrannes et ancien chemin de Sainte-Hélène
- Modification de nom : le parc du Verger devient le parc Carmen Auquit
- Modification de coordonnées GPS pour : le chemin de la Gréo, le chemin du Martinet, l'avenue Marcel Céleschi, le chemin de l'Endiguement, l'avenue Flaminius Raiberti, l'avenue Charles Alunni, le chemin du Destey, le chemin des rosiers et le chemin de Sainte-Hélène.
- Modification de longueur de voirie pour : le chemin de la Gréo, l'avenue Flaminius Raiberti, l'avenue Charles Alunni, le chemin des rosiers et le chemin de Sainte-Hélène.

Monsieur le Maire propose également au conseil de l'autoriser à entreprendre toutes les démarches et signer tout document en lien avec la mise en oeuvre de cette décision.

**Le conseil municipal**  
**Où l'exposé du maire**  
**Après en avoir délibéré**

**Décide** d'adopter le tableau ci annexé, faisant état des modification apportées, telles que précisées précédemment, à la liste des voies publiques et privées ouvertes à la circulation de la commune.

**Autorise** le maire à entreprendre toutes les démarches et signer tout document en lien avec la mise en oeuvre de cette décision.

*Nombre de conseillers en exercice : 29*

*Nombre de présents : 21*

*Nombre de votants : 27*

*Pour : 27*

*MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mmes Nadine Ezingard, Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragliari et Mme Sylvie Carletto*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20251203-20251218-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2025

Publication : 08/12/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance

Elodie LORETZ

Le Maire,

Francis TUJAGUE